

L'Arithois



© Patrick Lesauter

Juin 2016

PDF Pro Evaluation

Le mot du maire

Notre vieille planète tournerait-elle plus vite ? Pour certains les journées sont trop courtes, pour d'autres elles n'en finissent pas, mais chacun est encore d'accord sur leur durée de 24 heures....

Or, depuis deux ans, tout semble s'accélérer avec l'application de la loi Notre concernant l'évolution de l'organisation du territoire de notre République.

Le nombre de cantons a été divisé par deux depuis le 1^{er} janvier 2015, le nombre de régions est passé de 22 à 13 depuis le 1^{er} janvier 2016, et c'est maintenant au tour de certaines communautés de communes, dont la nôtre, de devoir fusionner afin d'atteindre le seuil minimum de population fixé par la loi.

Le préfet a donc décidé la fusion de la Communauté de Commune du Cœur des Bauges avec Chambéry Métropole au 1^{er} janvier 2017. Cette décision, si elle n'est pas encore définitive est néanmoins plus que probable, et c'est dans cette optique que les deux collectivités ont commencé à travailler ensemble.

Toutes ces modifications vont, en effet, inexorablement impacter le fonctionnement de nos communes à plus ou moins brève échéance. Allons-nous pouvoir tirer profit de ces évolutions ? Quelles seront les conséquences économiques et sociales d'une telle fusion ? Ces questions sont posées et devront trouver réponse avant le 31 décembre 2016.

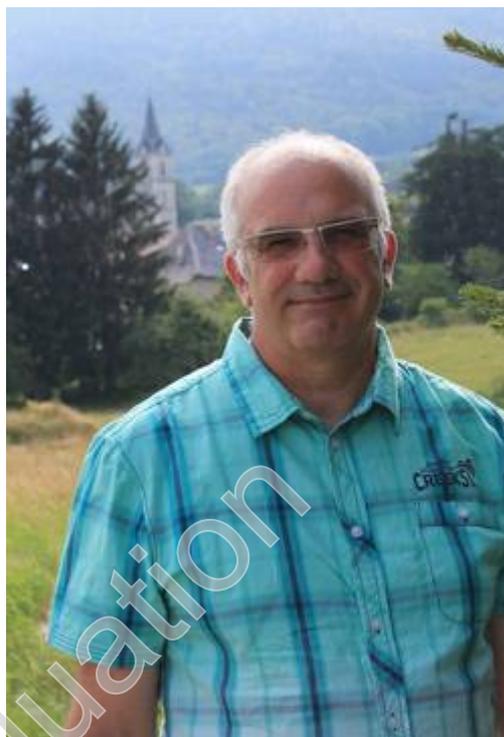
A quand l'obligation de devoir fusionner les petites communes afin de parvenir à un seuil de population qui pourrait être fixé par la loi et qui permettrait de maintenir (pour un certain temps) les dotations de l'état ? S'il n'y a pas encore d'obligation, l'état nous y incite clairement...

Certaines communes ont franchi le pas. Nous n'en sommes pas encore là en ce qui concerne notre collectivité, mais la question risque de se poser dans un futur plus ou moins proche.

L'interrogation « de quoi le futur sera-t-il fait, » que je me posais dans notre bulletin de juin 2015 est donc toujours d'actualité en cette année 2016.

Cependant, ayez l'assurance que toute l'équipe municipale veillera à ce que l'intérêt de notre commune soit préservé

Jean-Michel LEON.



AGRICULTURE, FORET :

- ✚ GERARD Pierre
- ✚ DAVAT Christian
- ✚ CLERT Pascal
- ✚ FRAIX-BURNET Jean-Philip
- ✚ GRUMEAU Monique

AFFAIRES SCOLAIRES, SPORTIVES, CULTURE :

- ✚ CAMPILLO Didier
- ✚ COCHET Christelle
- ✚ FRAIX-BURNET Jean-Philip
- ✚ MORAND Julie

FINANCES :

- ✚ LEON Jean-Michel
- ✚ GERARD Pierre
- ✚ TRAHAND Cécile
- ✚ GRUMEAU Monique
- ✚ GUEYRAUD Bernadette

PATRIMOINE, URBANISME, TRAVAUX, AMENAGEMENT :

- ✚ FRAIX-BURNET Jean-Philip
- ✚ GERARD Pierre
- ✚ CLERT Pascal
- ✚ DAVAT Christian
- ✚ LEON Jean-Michel

COMMUNICATION :

- ✚ COCHET Christelle
- ✚ CAMPILLO Didier
- ✚ MORAND Julie
- ✚ GUEYRAUD Bernadette
- ✚ GRUMEAU Monique

DELEGUES COMMUNAUTE DE COMMUNES :

- Titulaires : ✚ LEON Jean-Michel
✚ GERARD Pierre

DELEGUES PNR :

- Titulaire : ✚ LEON Jean-Michel
Suppléant : ✚ GERARD Pierre

DELEGUES SAVOIE GRAND REVARO :

- Titulaires : ✚ CAMPILLO Didier
✚ TRAHAND Cécile
Suppléant : ✚ GERARD Pierre

MEMBRES CCAS :

- Président : ✚ LEON Jean-Michel
Membres : ✚ CAMPILLO Didier, COCHET Christelle,
GRUMEAU Monique, GUEYRAUD Bernadette

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

- Président de droit : ✚ LEON Jean-Michel
Représentant du Président : ✚ CAMPILLO Didier
Membres titulaires : ✚ CLERT Pascal
✚ GERARD Pierre
✚ TRAHAND Cécile
Membres suppléants : ✚ GUEYRAUD Bernadette
✚ FRAIX-BURNET J-Philip
✚ COCHET Christelle

Informations importantes

Mairie d'Arith tél 04 79 63 32 15
www.mairie.arith@wanadoo.fr

Le secrétariat est ouvert : le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
Le vendredi de 18 h 00 à 20 h 00

Une permanence téléphonique est assurée le mardi et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Les personnes souhaitant rencontrer Monsieur le Maire sont invitées à contacter le secrétariat pour convenir d'un rendez-vous.

La secrétaire de mairie : Bernadette ROCHE CATTIN



Les tarifs de location :

- Salle des fêtes seule 110€ avec une caution de 250€
- Salle et cuisine 220€ avec une caution de 500€
(Dans les deux cas 20€ de chauffage supplémentaire)

Concession au cimetière (30 ans) : 185€ /m2

Columbarium (30 ans) : 500€

Déneigement au particulier : 10€ (par passage, voir condition en mairie)

Ramassage ordures ménagères : Vendredi matin

COMCOM pour l'eau :

RENSEIGNEMENTS : 04.79.54.53.56

URGENCE DEPANNAGE : 04.79.54.53.59

MAIL : SERVICESEEAUX@CC-COEURDESBAUGES.FR

Horaires déchèterie :

	Horaires d'été (1er mai au 31 octobre)	Horaires d'hiver (1er novembre au 30 avril)
Matin	9h30 / 12h30	9h30 / 12h30
Après midi	14h / 19h	14h / 17h

N°nounou : COCHET Christelle : 06.14.08.86.47
LEON Laurence : 06.78.59.98.25
MORAND Catherine : 04.79.63.84.98



Aux nouveaux habitants

Les personnes nouvellement installées dans la commune sont invitées à se présenter au secrétariat de mairie.

Le secrétariat sera ainsi en mesure, le cas échéant, de communiquer leur adresse précise au préposé de la Poste, ainsi qu'à d'autres services pour faciliter tous moyens de contact : dépannages, livraisons, médecins et infirmiers, pompiers, ERDF GRDF..., etc.

Etat civil 2015

Naissance, bienvenue à



LAMOTTE Liam

MOLINA Teeya

ORSET FAVRE Loevan

SEMENT Joshua

SEPETAN Iancu

THOMAS Hugo

Nos peines à



GRANGE Jean Marie

SEGRET Marcel

La bibliothèque

QUI : une équipe de bénévoles

QUAND : le mercredi de 10h à 12h et le vendredi de 16h30 à 19h

QUOI : pour les enfants et pour les adultes, vous trouverez des livres, des BD, des documentaires, des CD et DVD....



COMMENT :



- Nous achetons régulièrement des livres et documents enfants et adultes.
- Tous les mois : des nouveautés
- 1 fois par an : un renouvellement total des livres prêtés par Savoie Biblio
- Régulièrement : une mini -exposition thématique : après les décorations de Noël et les fromages, au tour des épices (venez jouer à les découvrir) suivi de l'apiculture.

Plein de bonnes raisons de venir découvrir ou redécouvrir votre bibliothèque déjà très appréciée des enfants de l'école et surtout n'hésitez pas à nous faire vos suggestions.

Nous vous attendons



Décoration sur le thème des épices

Info travaux

Travaux réalisés en 2015

Entretien de la voirie (enrobé)

Appartement n°1 de la cure (peinture, électricité, plomberie)

Changement de la porte d'entrée de la cure

Réfection des peintures de la coupole de l'église

Aménagement du carrefour de l'église (nouvelle boulangerie)

Aménagement du carrefour de « Chez Combet » (cédez le passage)

Modification de l'éclairage public (coupure de 23h00 à 5 h00)

Travaux prévus en 2016

Entretien de la voirie (enrobé)

Appartement école, ce logement est en cours de réfection : réimplantation des pièces, isolation phonique et thermique, chauffage, électricité, plomberie,

Mise aux normes accessibilité handicapé (cour de l'école, classes, salle des fêtes, cantine)

Réfection du chemin des Munières, travaux financer en partie par Savoie Grand Revard

(vers chalet de la Plate accès vers le Creux de Lâchât)

Travaux envisagés grâce au legs de Mme Meynier (voir article page 30)

- 340000 € pour l'entretien de l'église
- Réparation des vitraux
- Mise en place de chenaux
- Etude en cours pour chauffer l'église

D'autres travaux pourront être réalisés en fonction du besoin



Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, Quel projet de territoire pour demain ?

Sur un territoire regroupant 14 communes où vivent 5000 habitants au cœur du Parc naturel régional du Massif des Bauges, la Communauté de communes du cœur des Bauges se caractérise par une identité locale forte et jouit d'un cadre de vie exceptionnel façonné par son relief et des richesses agricoles, patrimoniales, environnementales et paysagères. Reconnue pour sa qualité de vie, la communauté de communes doit encadrer son développement en limitant la consommation de l'espace tout en répondant aux besoins des habitants en matière de logements, de commerces, de services et d'équipements. Parallèlement, il apparaît nécessaire de consolider l'économie locale, notamment l'activité touristique du Cœur des Bauges, et d'offrir ainsi des conditions favorables à la création d'emplois. Consciente de ces défis, la communauté de communes s'est engagée dans une démarche d'envergure : l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Son objectif ? Définir les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les dix à quinze prochaines années dans un contexte territorial et législatif nouveau. Une large période de concertation s'ouvre pour réfléchir ensemble à l'avenir du territoire et construire un projet ambitieux, durable et partagé.

Les élus réunis pour le lancement du PLUi

Lundi 11 avril 2016, les élus du territoire se sont réunis à l'occasion d'une assemblée des élus. Ils ont échangé sur la démarche et les grandes étapes de l'élaboration du PLUi : définition et objectifs de la procédure, calendrier, concertation et communication autour du projet, partenaires, etc.

Plusieurs sujets ont fait l'objet de débats :

l'organisation du territoire en trois bassins de vie comme définie dans la charte du PNR, la place de l'environnement dans le PLUi, la temporalité du projet au regard de la fusion avec Chambéry Métropole. Après ce premier grand rendez-vous avec l'ensemble des élus du territoire, l'élaboration du l'élaboration du PLUi est officiellement lancée



Le PLUi en quelques mots

Le plan local d'urbanisme intercommunal régit l'occupation des sols du territoire et détermine des règles de constructions applicables à tous les secteurs de la communauté de communes. Mais c'est aussi un outil indispensable à la définition d'une politique d'aménagement reposant sur un vrai projet de territoire qui prend en compte et articule des thématiques diverses : agriculture, offre touristique, développement économique, commerce et équipement, habitat, énergie et climat, paysage, biodiversité, etc.

L'élaboration du PLUi constitue donc une opportunité de re questionner le projet de territoire pour répondre aux besoins de ses habitants et mettre en œuvre un urbanisme de qualité et ce dans une perspective de développement durable.

Valorisation du cadre de vie, préservation de l'identité du territoire, maîtrise de l'étalement urbain, poursuite de la dynamique de développement local et de valorisation de ses ressources, renforcement de l'attractivité résidentielle, économique et touristique, protection d'un environnement (bâti, paysages, biodiversité), etc. Autant d'enjeux auxquels le PLUi devra répondre tout en respectant les documents d'urbanisme supra-communaux (charte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges) et un nouveau cadre législatif imposé par le Grenelle de l'Environnement et la loi ALUR.



Un projet en 4 étapes clefs

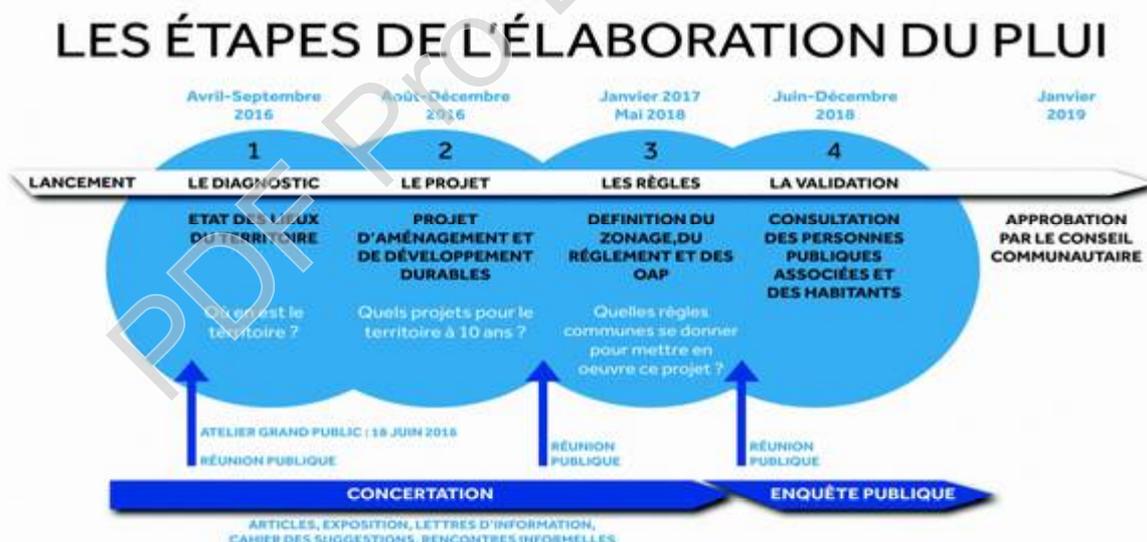
Conformément au code de l'urbanisme, l'élaboration du PLUi du cœur des Bauges s'articule en 4 grandes étapes, chacune d'entre elles alimentant la suivante pour aboutir à un projet cohérent :

→ **Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement.** Photographie de la communauté de communes, il permettra de dresser un état des lieux exhaustif et d'analyser les atouts et contraintes du territoire de l'ensemble des communes sous tous les angles (habitat, démographie, économie, déplacements, espaces naturels, équipements, gestion de l'eau, etc.).

→ **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).** C'est la pièce centrale du PLUi qui définit son intercommunalité pour l'ossature. Il formalisera, à partir des éléments issus du diagnostic, les choix et objectifs retenus par développement du cœur des Bauges au cours des 10 à 15 prochaines années.

→ **La traduction réglementaire.** C'est la déclinaison des orientations du PADD pour encadrer le développement urbain. Il s'agit ici de définir « où et comment construire » à travers, entre autres, un plan de zonage qui délimite les zones de la commune et un règlement écrit.

→ **La validation.** Après une première validation en conseil communautaire (arrêt), le PLUi est soumis une dernière fois à la consultation des citoyens à travers l'enquête publique, et des personnes publiques associées : services de l'État, Région et Département, chambres consulaires (chambre d'agriculture, chambre des métiers, chambre de commerce et d'industrie), territoires limitrophes, etc. Après validation du conseil communautaire (approbation), le PLUi devient légal et opposable à l'ensemble des autorisations d'urbanisme et remplace les plans locaux d'urbanisme, plans d'occupation des sols et cartes communales des communes.



Une démarche partagée

L'élaboration du PLUi du Cœur des Bauges doit être le moment privilégié d'un débat destiné à informer la population quant à la nature et aux objectifs du document mais également de l'associer pleinement à la démarche. Pour cela, la communauté de communes met en place un large dispositif de concertation et de communication qui s'appuie sur les actions suivantes :

- Un **atelier grand public** pour alimenter le diagnostic territorial et dialoguer sur les grands enjeux de demain ;
- Trois grandes **réunions publiques**, permettant de présenter chaque étape de l'élaboration du PLUi : diagnostic, orientation du PADD, projet du PLUi avant arrêt ;
- Un **dossier de concertation** comprenant l'ensemble des informations relatives au PLUi qui sera complété au fur et à mesure de l'avancement du projet ainsi qu'un **cahier des suggestions** pour recueillir l'ensemble de vos remarques, interrogations et suggestions dans chaque commune et à la communauté de communes ;
- La diffusion régulière d'**articles** dans le journal communautaire, les bulletins municipaux et sur le site internet de la communauté de communes pour informer sur l'avancée du projet et revenir sur les temps de concertation ;
- Une **exposition** évolutive dédiée au PLUi et alimentée tout au long de la procédure ;
- Des **lettres d'information** pédagogiques de sensibilisation au projet et aux différentes études réalisées.
- Vous pouvez également envoyer vos **observations** directement par **courrier** à la communauté de communes (objet PLUi).

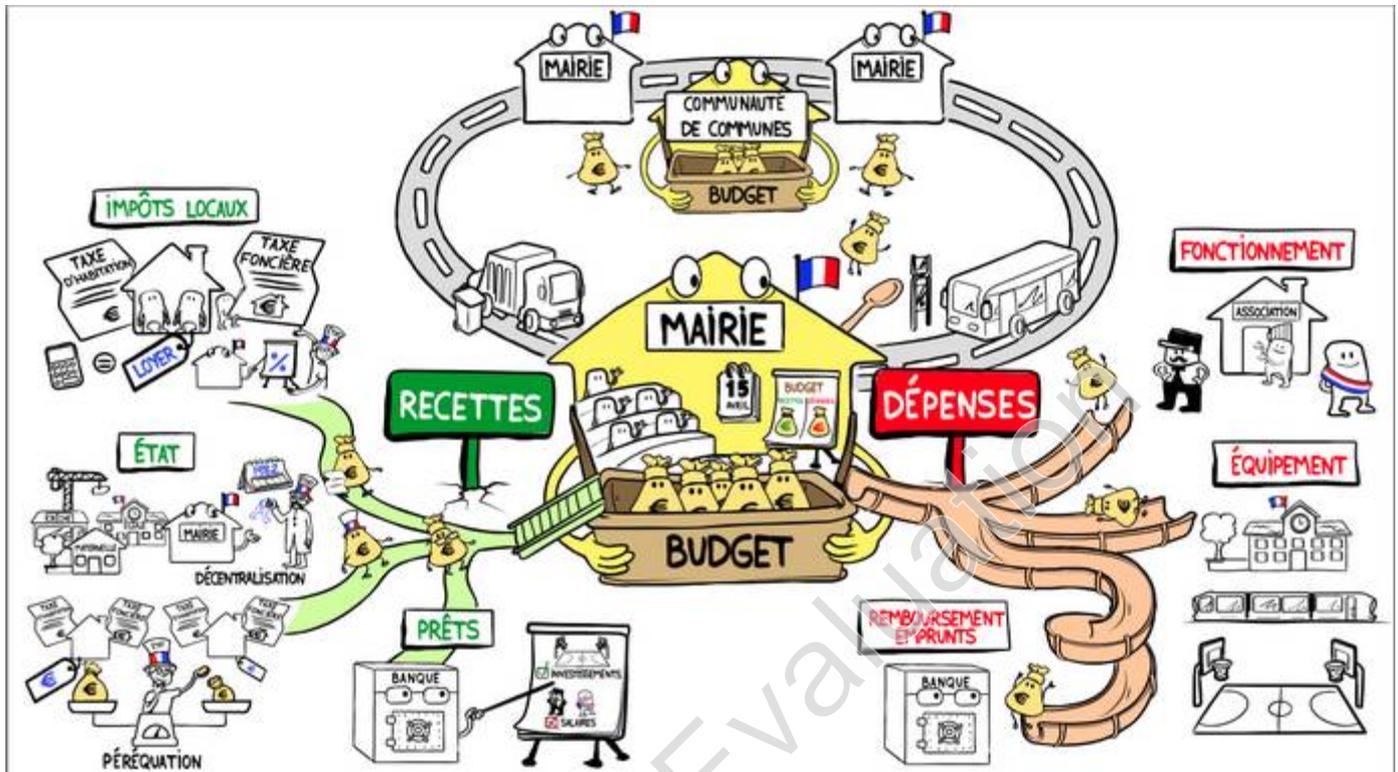
La collectivité s'est engagée pour son avenir et souhaite y associer le plus grand nombre. Les rendez-vous du PLUi seront annoncés au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Un temps de réflexions collectives

A l'occasion des premières études, la Communauté de communes du Cœur des Bauges organise un atelier grand public. **Samedi 18 juin 2016**, nous vous attendons nombreux à partir de **9h00** à la salle des fêtes de Lescheraines pour un temps de travail et de réflexion avec un dessein commun : **enrichir le projet par votre pratique quotidienne du territoire.**

Ouvert à tous, cette rencontre se conçoit comme un temps de travail et d'échanges autour du futur du territoire du Cœur des Bauges afin de croiser les regards dans une démarche collective et constructive Réparti au sein d'ateliers, chacun d'entre vous pourra s'exprimer sur les thématiques définies en fonction des premiers éléments issus du diagnostic. La pluralité des points de vue étant une richesse à exploiter, la composition des ateliers se doit d'être hétérogène et complémentaire. Pour bien préparer cette demi-journée de travail, nous vous invitons à bien vouloir vous inscrire en contactant la communauté de communes par téléphone au 04 79 54 81 43 ou par mail (urbanisme@cc-coeurdesbauges.fr)

Budget communal, comment ça marche ?



Le budget de la commune est composé de dépenses et de recettes. Décidées par l'équipe municipale, les dépenses impliquent une gestion rigoureuse.

Les dépenses

On distingue trois catégories de dépenses :

- **Les dépenses de fonctionnement** sont liées aux besoins de la commune pour fonctionner au quotidien (entretien bâtiments, de voirie, salaires des employés municipaux, subvention aux associations, etc....).
- **Les dépenses d'investissement** qui traduisent la politique décidée par la municipalité (construction d'équipements sociaux, sportifs, culturels, aménagement de nouveaux quartiers, etc....).
- **Le remboursement des emprunts**

Les recettes

En ce qui concerne les recettes de la commune, elles sont d'origine diverses.

Fonctionnement

Pour son fonctionnement la commune perçoit des **impôts directs** qui prennent la forme de 4 taxes

- Taxe sur le foncier bâti
- Taxe sur le foncier non bâti
- Taxe d'habitation
- Contribution Foncières des entreprises

La perception d'**impôts indirect** représente peu de recettes : droit de mutation, frais de notaire, concession cimetière, garderie, cantine, location de terrain...

Les transferts et concours de l'état sont également une ressource

- Dotations et subventions de fonctionnement (ex : dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes)
- Dotations et subventions d'équipements (ex : dotation globale d'équipements, fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée)
- Compensations d'exonérations et de dégrèvement d'impôts (dotation de compensations sur taxe d'habitation et taxe foncière)

Investissement

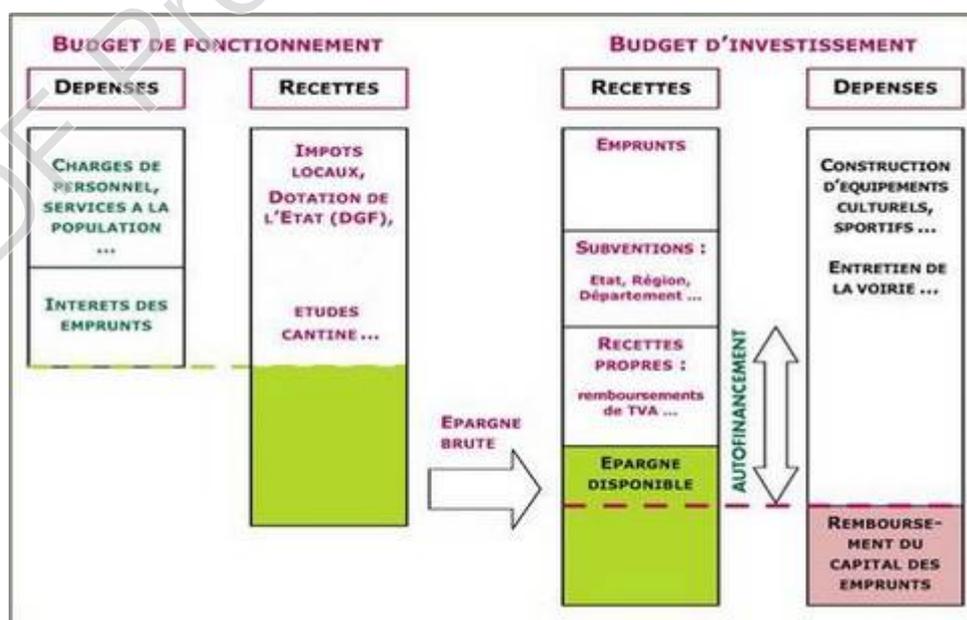
Pour son investissement les recettes sont les suivantes :

Fond de compensation de TVA

Taxe d'aménagement

Subventions état, région, département, Europe...

Fond de **réserve parlementaire** pour compléter l'achat d'équipements.



COMPTE ADMINISTRATIF 2015

FONCTIONNEMENT

Recettes

70 Produits domaniaux, bois
73 Produits des impôts locaux, droit de mutation
74 Dotations de l'état
75 Revenus des immeubles
76 Produits financiers
77 Produits exceptionnels
042 Opérations d'ordre entre sections

Réalisations

57 412,18 €
134 258,21 €
144 915,00 €
26 331,25 €
8,32 €
195,00 €
2 648,92 €

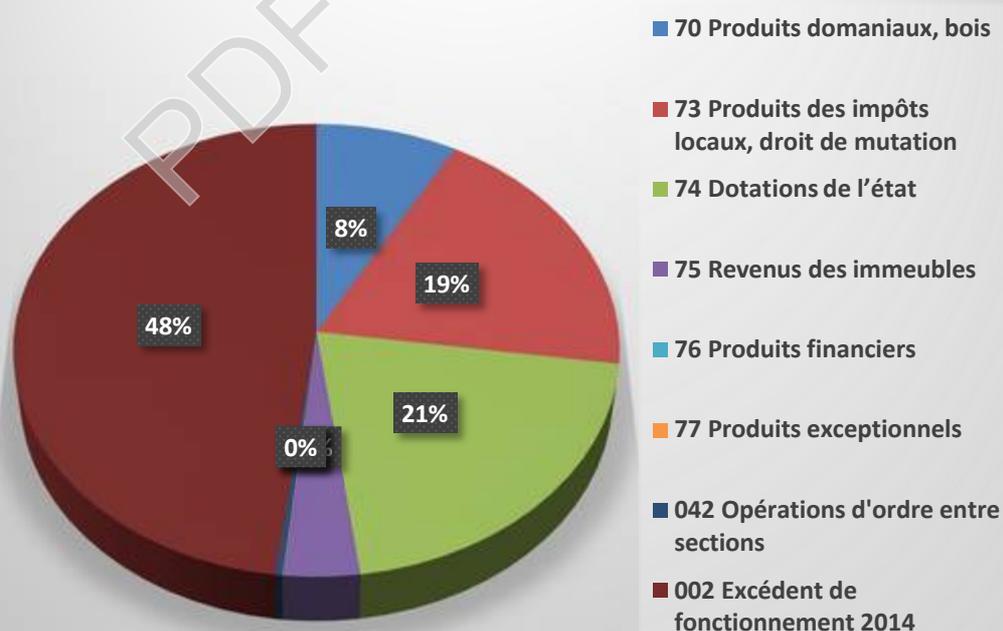
002 Excédent de fonctionnement 2014

337 587,84 €

Total recettes

703 356,72 €

RECETTES FONCTIONNEMENT 2015



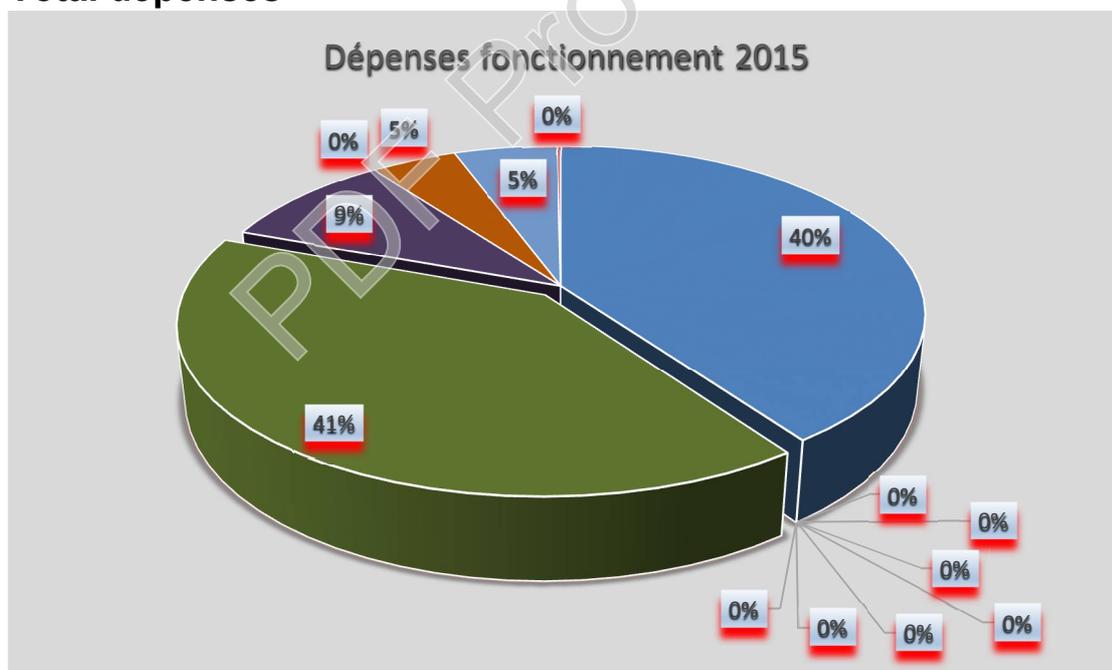
Dépenses de fonctionnement

Réalisations

011 Combustible, carburant, électricité, fournitures d'entretiens, administratifs et scolaires, travaux d'entretien bâtiment, matériel, maintenance matériel informatique, assurances, abonnements, honoraires DDE, indemnités receveur municipal, fêtes et cérémonies, frais d'affranchissement et de téléphone, cotisations, frais de gardiennage Eglise et bois-forêts, impôts fonciers et taxes	103 934,16 €
012 Salaires, frais de personnel, charges sociales	104 794,86 €
65 Indemnités de fonction Maire et Adjointes, Participation G.P.N., Frais de maternelle, subventions versées	23 925,90 €
66 Intérêts des emprunts	11 756,30 €
014 Atténuations de produits	13 877,00 €
042 Operations d'ordre entre sections	549,00 €

Total dépenses

258 837,22 €



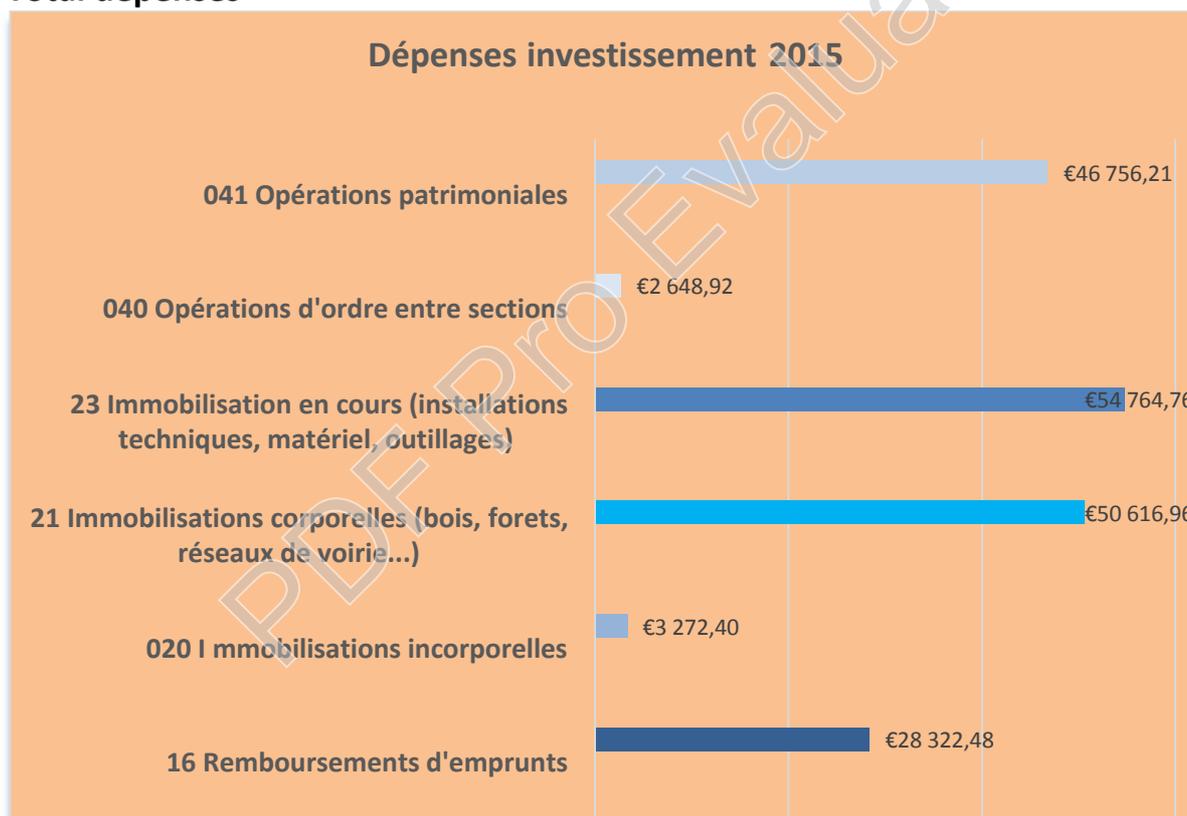
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2015

444519.50 €

INVESTISSEMENT

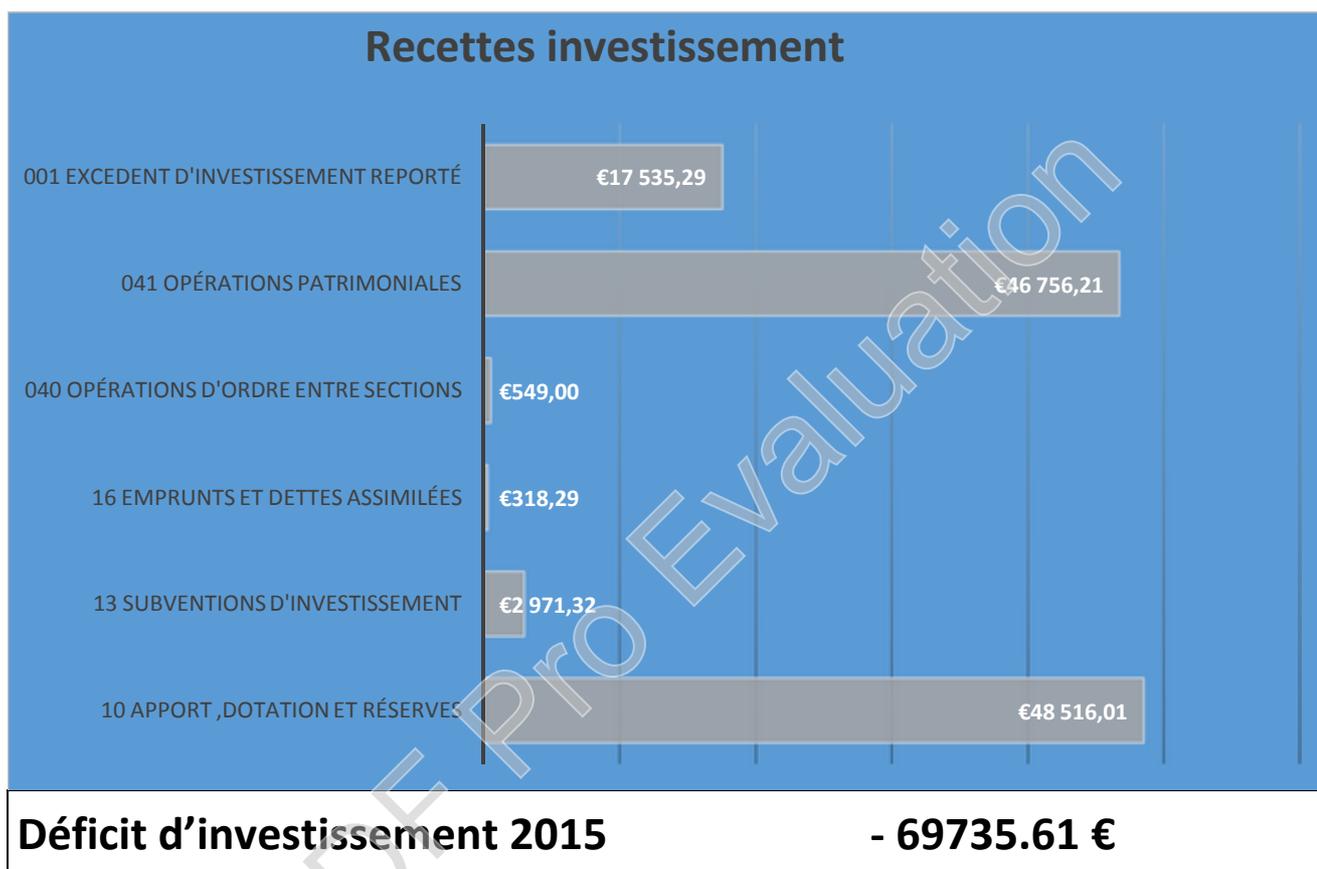
Dépenses investissement

16 Remboursements d'emprunts	28 322,48 €
020 I immobilisations incorporelles	3 272,40 €
21 Immobilisations corporelles (bois, forêts, réseaux de voirie...)	50 616,96 €
23 Immobilisation en cours (installations techniques, matériel, outillages)	54 764,76 €
040 Opérations d'ordre entre sections	2 648,92 €
041 Opérations patrimoniales	46 756,21 €
Total dépenses	186 381,73 €



Recettes investissement

10 Apport, dotations et réserves	48516.01 €
13 Subventions d'investissement	2971.32 €
16 Emprunts et dettes assimilées	318.29 €
040 Opérations d'ordre entre sections	549.00 €
041 Opérations patrimoniales	46756.21 €
Total des recettes	116646.12 €



Le budget 2015 de la commune se solde avec un excédent de 444519.50 €, ce qui conforte la municipalité dans sa politique budgétaire. La commune peut continuer à entretenir ses routes et bâtiments sans recourir à l'emprunt et pourra assurer les futurs investissements (mise aux normes d'accessibilité de la mairie et de l'école), tout en gardant son objectif de ne pas augmenter les impôts locaux dans cette période difficile.



sauver une vie
est à la portée de tous



Le défibrillateur

La commune a acheté et mis en place un défibrillateur, celui-ci est placé sur la façade de la mairie .la plupart des communes des Bauges ont décidé de faire ainsi ce qui a permis d'obtenir un tarif très intéressant : 1700 €uros

Pourquoi cette acquisition ?

Moins d'un Français sur dix connaît les gestes de premier secours. En cas d'arrêt cardiaque, un défibrillateur peut sauver une vie... À condition de maîtriser son usage. Le geste est simple, et peut même être effectué par un enfant de dix ans.

TROP DE VICTIMES D'ARRÊT CARDIAQUE

700 000 victimes d'arrêt cardiaque en Europe

40 000 victimes d'arrêt cardiaque en France par an

137 personnes / jour
soit 1 victime toutes les
10 min environ

=



1 avion de 150 places

Nous réfléchissons sur l'organisation de formation ou information sur l'utilisation du défibrillateur pour les ARITHOIS

Le défibrillateur en images :



Défibrillateur situé au-dessus des boîtes aux lettres sur la façade de la mairie dans son boîtier chauffé



Le défibrillateur et son contenu



kit avec gants, ciseaux, rasoirs et nécessaire pour Insufflations



Electrodes adultes et ados



Electrodes enfant

1° Qu'est qu'un défibrillateur automatique (DAE) ?

Un défibrillateur automatique (DAE) est un appareil portable dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

L'appareil détecte s'il y a lieu de délivrer un choc électrique (défibrillation).

L'association d'une réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation d'un défibrillateur donne de meilleures chances de survie.

2° Qui peut l'utiliser ?

Depuis le décret du 4 mai 2007, tout citoyen est autorisé à utiliser un défibrillateur, de même que les secouristes et les pompiers.

3° Quand l'utiliser ?

Face à une personne inanimée en arrêt cardio-respiratoire.

4° Comment et où l'utiliser ?

Si vous êtes seul

1. Appeler les secours (le 15 SAMU ou le 112 avec votre portable).
2. Pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire ou suivre les instructions du défibrillateur portable s'il est à votre portée.

Si vous êtes deux

L'un appellera les secours et ira chercher le défibrillateur pendant que le second pratiquera la réanimation cardio-pulmonaire dans l'attente de pouvoir utiliser le défibrillateur.

Mettre le DAE en marche, suivre les instructions de l'appareil, dénuder la poitrine, l'essuyer s'il est mouillé et raser la partie où placer l'électrode (si nécessaire).

Personne ne touche la victime pendant l'analyse, ni pendant le choc électrique.

Si le DAE invite à entreprendre des compressions thoraciques, faites-le sans tarder.

Continuer la réanimation jusqu'à l'arrivée des secours.

N'éteignez pas le DAE et laissez les électrodes en place sur la victime.

Cas des enfants

L'arrêt cardiaque chez l'enfant dû à une fibrillation est exceptionnel.

Dans la plupart des cas, l'arrêt est consécutif à un manque d'oxygène et il est nécessaire alors d'effectuer 5 insufflations (bouche à bouche ou bouche à nez).

Si la respiration n'a pas repris, commencer la réanimation cardio-pulmonaire. Le défibrillateur sera posé après 5 cycles de rcp avec des électrodes pour enfant.

Chaque minute compte, si vous êtes seule ne partez pas chercher le défibrillateur s'il est trop loin envoyé quelqu'un le chercher et commencer le massage cardiaque.

REALISER LE MASSAGE CARDIAQUE

Pratiqué dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque, le massage cardiaque permet de **faire circuler le sang** à partir du cœur et dans tout le corps et ainsi de **favoriser le transport de l'oxygène vers les organes**. On retarde alors le plus possible la détérioration des fonctions vitales, Et les lésions dans le cerveau



La technique est simple. Masser le cœur de la victime pour faire circuler le sang dans le corps

est simple. Masser le cœur de la

- Allongez la victime sur une **surface dure**,
- Placez-vous à genoux, sur le côté de la victime,
- Positionner vos mains **l'une sur l'autre**, au milieu du thorax, entre les deux seins, **les bras bien tendus**,
- Appuyez de tout votre poids, bien au-dessus : ce ne sont pas les bras ni les mains qui appuient mais **tout le corps**,
- Pratiquez **100 compressions par minute**, par séquences de **30 compressions** consécutives. Vous devez à chaque fois **appuyer très fort**, pour enfoncer la cage thoracique de 3 cm à 4 cm. Veillez à bien relâcher entièrement entre chaque compression. Recommencer des séquences de 30 compressions, jusqu'à l'arrivée des secours,
- Même si vous avez l'impression de mal effectuer le geste, continuez : **mieux vaut un massage cardiaque imprécis que pas de massage cardiaque du tout**.

Dans les premières minutes, il faut privilégier le massage cardiaque. Mais si vous savez le faire, vous pouvez aussi pratiquer une ventilation pulmonaire (bouche-à-bouche) : 2 insufflations toutes les 30 compressions thoraciques

QU'IL EST BON DE VIEILLIR A ARITH !

Douceur du climat, beauté des paysages, charme d'une vie tranquille, tout semble réuni dans notre petit village pour y vivre heureux.... tout, sans oublier le comité des fêtes d'Arith qui accomplit un travail remarquable en faveur de l'animation !

Ces bénévoles œuvrent sans relâche. Au mois d'août, ils offrent aux Arithois une vogue exceptionnelle, et organisent au fil des saisons tout un panel de rencontres particulièrement appréciées.

C'est notamment par le biais d'un goûter printanier que nos retraités se retrouvent un après-midi du mois d'avril, dans une chaleureuse ambiance. Salle superbement décorée, accueil des invités, activités diverses et variées, loto, accordéon, chants, danses, et un succulent goûter avec, il faut le souligner, bognettes, « r'zoules », douceurs, sourires et service maison.

On joue, on discute, on rit, on chahute, dans un bref moment de chaleureuses retrouvailles, riches en émotions.

De tout cœur remercions ce comité des fêtes qui n'oublie jamais ses séniors et leur donne l'occasion, de s'éloigner un moment d'un monde trépidant, pour communier ensemble dans une atmosphère sereine et détendue.

Ainsi court, grâce à nos bénévoles, l'âme même du village.

Et chacun repart content, une fleur à la main gracieusement offerte par le comité des fêtes !

MERCI, MERCI, MERCI ! « Fooormidables... vous êtes formidables ! »



CEREMONIES DE COMMEMORATION ET REPAS DES ANCIENS

Les journées de commémoration du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 sont un moment de souvenir, de recueillement et d'hommage aux sacrifices de millions d'hommes et de femmes.

Comme chaque année, le Maire, entouré de ses adjoints, du conseil municipal, de l'Association des anciens combattants, des chanteuses, des pompiers, a déposé une gerbe sur la tombe des soldats morts au combat. Après la lecture du message, Mr le Maire a remercié les habitants présents de s'associer à ces journées, et, c'est autour du verre de l'amitié que se sont terminées ces cérémonies de commémorations.



Qu'il est agréable de se retrouver autour d'un bon repas, dans une ambiance conviviale et chaleureuse ! Ce repas des anciens est devenu une tradition fort sympathique où chacun à plaisir à revoir des amis, des connaissances, à papoter, à rire, à chanter, à danser, bref à passer une journée loin des tracasseries quotidiennes !

Et on se l'est bien promis en se quittant à la fin de l'après midi... à l'année prochaine !



L'école

En Septembre 2015, 48 élèves ont fait leur rentrée sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Arith, Saint François de Sales, Le Noyer, répartis dans 2 classes :

- une classe de 30 élèves GS/CP/CE1 avec Séverine Lazzaroni aidée par une ATSEM (Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles) Anne Thivilliers, embauchée par la commune, à compter du 31 Août 2015, à raison de 20h/semaine.
- une classe de 18 élèves CE2/CM1/CM2 encadrée par Julia Liebe qui assure également la direction de l'école.

Laurence Berger et Pascale Morand, employées par la mairie, assurent la garderie, la cantine, les TAP et l'entretien.

Les communes ont à leur charge le fonctionnement des écoles primaires, les collèges dépendent du département et les lycées de la région.

Il est bon que chaque administré connaisse la part du budget communal consacré au fonctionnement de leur école. Voici détaillé celui consenti par notre commune pour l'année 2014/2015 pour les 24 enfants d'Arith :

- Garderie : 5 393,59 €
- TAP : 1 816,45 €
- Cantine : 8 781,39 €
- Ménage : 3 537,94 €
- Fournitures scolaires : 116,37 € / enfant
- Subvention pour sorties scolaires : 1304,35 €
- fête de Noël : 10 € / enfant



Pour l'année scolaire 2015/2016, il va s'ajouter le salaire de l'ATSEM soit 5 000 € /an et la subvention pour la classe de mer pour les GS/CP/CE1 (du 13 au 18 juin) soit 17€/nuitée/enfant .

Les enfants du Noyer et de St François sont pris en charge par leurs communes respectives et le salaire de l'ATSEM est financé par les 3 Communes du RPI au prorata du nombre d'enfants scolarisés.

La commune d'Arith prend en charge la totalité des dépenses d'entretien de l'école et du mobilier selon les besoins.



Eglise

Notre église actuelle a été construite entre 1842 et 1844, une véritable prouesse au vu des moyens de l'époque. Elle fait suite aux nombreuses plaintes des curés et aussi aux recommandations des archevêques de Chambéry concernant la nécessité de construire des églises saines, vastes, biens éclairées (le chauffage ne faisait pas partie des préoccupations de l'époque).

Elle fait 450 m² et mesure 36 m de long, 12 de large, 14 de haut et 19 à la coupole.

On retrouve peu de choses de l'ancienne église dans celle d'aujourd'hui, si ce n'est le grand bénitier en pierre taillée et le petit tableau de St Laurent peint en 1754 et don du Révérend (Rd) Bertin.

L'ancienne église était semble-t-il en très mauvais état. Elle était couverte en chaume, avec un plafond à la française en bois. Elle était située au même endroit, mais orientée différemment (porte principale au nord-ouest et clocher au nord-est).

Elle était très ancienne, probablement du moyen-âge. On retrouve peu d'écrits la concernant. Elle aurait été consacrée «église St Laurent d'Arith» en 1479 (écho paroissial de mai 1929).

Un descriptif en a été fait lors de la visite pastorale de St François de Sales le 1^{er} juillet 1606;

Elle a été la victime de plusieurs incendies (notamment 1720 et 1723).

Le 16 juillet 1779, dans une lettre du Rd Mercier à l'Intendant Général de Savoie, on peut lire que «son église se trouve dans un triste état depuis plusieurs années» et qu'il craint «qu'elle ne s'écroule sur ses paroissiens».

Jusqu'à la reconstruction de l'église, les paroissiens consolident tant bien que mal leur édifice.

En 1831, les avis sont partagés: faut-il construire une nouvelle église ou peut-on renforcer et agrandir l'ancienne, limitant ainsi la dépense?

En 1832, l'architecte du Duché, Mr Trivelli, vient vérifier l'état du bâtiment existant et constate :

- que les murs ne peuvent plus supporter aucune charge, ni réparation, ayant été calcinés trois fois
- que la couverture en chaume, la charpente et le plancher sont en très mauvais état
- que le sol en carreaux de terre cuite est très humide, étant plus bas que le sol de 50 cm
- que la superficie de 201 m², compris la tribune, est insuffisante pour accueillir la population que est de presque 1300 habitants.

Il fait, en décembre 1832, un premier plan avec un devis de presque 20 000 livres pour la construction d'une nouvelle église.

En février 1833, l'Intendant Général demande à l'architecte «de revoir sa copie pour faire une économie».

La construction de l'église a été financée par la vente, à partir de 1836, d'une partie des communaux aux habitants; d'autres ventes auront lieu plus tard pour financer d'autres travaux importants (routes,...).

Janvier 1838, le conseil rejette le projet et demande des modifications; en avril 1841, il propose que l'église soit construite sur le promontoire de Lachat, mais l'archevêque refuse.

Le 19 novembre 1841, le conseil municipal accepte le nouveau devis (mais sous conditions: démolition par l'adjudicataire et récupération par la commune de l'ameublement et de certains matériaux).

Juste pour information :

- en 1835, le budget de la commune était de 2 389 livres
- en 1841, il y a 1203 habitants à Arith, (444 au chef-lieu, 250 à Bourchigny et 509 à Montagny).

Le 27 janvier 1842, l'adjudication à lieu à Chambéry, au bureau de l'Intendant Général; elle est attribuée à Joseph Mollard, entrepreneur à St Pierre d'Albigny, pour le prix de 37 095 livres.

Le 14 avril 1842, les fondations sont presque finies; le 06 août le 1/4 de la construction est réalisée et les 2/3 le 25 novembre.

Le 15 novembre 1843, en accord avec la commune, Mr Mollard renonce à la construction du clocher; le solde des travaux effectués est payé.

Par ailleurs, les habitants d'Arith, ont participé à la construction de leur église par:

- 1 341 journées voitures correspondant à 8 046 livres
- 2 587 journées manœuvres correspondant à 3 865 livres.

L'église est consacrée par l'Archevêque Alexis de Chambéry le 20 mai 1844, le 10 octobre, il écrit à l'Intendant que: «l'église d'Arith est l'une des plus belles construites dans ce Diocèse».

Par la suite, au fil des années, grâce notamment aux dons et aux legs, l'église est aménagée:

- 1850 : le Maître Autel, en marbre de Carrare, commandé à La Mure en Isère, d'un poids de 52 quintaux (2562 kg)
- 1856 : l'autel de la vierge et 1858, les fonds baptismaux, livrés par le même fournisseur.
- 1859 : les tableaux du chemin de croix et le grand tableau de St Laurent
- 1860 : les dix candélabres du maître autel en bois dorés sont achetés à Chambéry
- 1863 : les vitraux du cœur (par un verrier de Lyon)
- 1865 : les vitraux des chapelles latérales
- 1869 : l'autel du Sacré Cœur

En 1863/64 : ce sont de gros travaux qui sont effectués avec la construction du clocher par un entrepreneur de La Motte Servolex (adjudication en 1862) et la réfection du perron de l'église. L'escalier du clocher a été réalisé par François Joly d'Arith. Comme pour la construction de l'église, les habitants participent, en transportant du sable par tombereaux depuis les Creuses ; pour une valeur estimée de 458 frs.

Puis les aménagements reprennent avec l'Abbé Deplante :

- 1887 : - badigeonnage des murs intérieurs de l'église (1 077 m² à 0,20 fr le m²)
 - les boiseries du cœur par Arthur Morand d'Arith (1887)
 - réfection des planchers en bois

Enfin, en mars et avril 1888, deux tessinois, Mrs Soldati et Mazina, peintres réputés, réalisent les décors de la coupole, de la voûte, du cœur et des piliers. Cette opération a été financée par les Pères Chartreux et les habitants ont offerts et montés les échafaudages.

Le 29 mai 1888 pour l'inauguration des décors, une belle fête est organisée: messe en musique animée par les chantres, les jeunes filles du Rosaire et les musiciens (baryton, clarinette et violon).

Le Rd Deplante dit : « l'affluence de toutes les paroisses voisines était énorme, jamais l'église n'avait contenu tant de fidèles ».

Ensuite, comme tout bâtiment, l'église connaît son lot de travaux d'entretien et d'amélioration, dont voici les principaux :

- 1913, le maire demande au préfet l'autorisation d'acheter un poêle pour l'église
- 1923: travaux sur la toiture du clocher, badigeonnage de la sacristie et d'une partie de l'église
- 1926: pour la messe de minuit, inauguration de l'éclairage électrique de l'église
- 1935: réfection de la toiture, la coupole centrale est menacée d'effondrement par l'affaissement de la poutre centrale
- 1937: achat d'un poêle par le curé Camoz, suite à une souscription
- 1959: réfection des vitraux avec du verre opaque, électrification des cloches et de l'horloge

- 1974: aménagement de la chapelle d'hiver sous la tribune; le travail est effectué rapidement grâce aux journées de bénévolat de nombreux paroissiens.

1975: la foudre frappe le clocher; l'installation électrique est «pulvérisée», le clocher légèrement endommagé; l'assurance paiera la remise en état

Dans les années 1980, la couverture de l'église à été refaite.

Plus récemment :

2009 : réfection de la toiture du clocher

coût 64 612 €

subventions 38 168 €.



2012 : réparation du fronton (il y avait une gouttière et la croix menaçait de tomber sur le perron)

coût 3 300€

2015 : restauration des peintures de la coupole:

coût 52 982 €,

subventions 43 763 €

à savoir :

- 28 726 € du conseil départemental de la Savoie

- 2 386 € du conseil régional

- 2 500 € du Parc des Bauges : 2 500 €

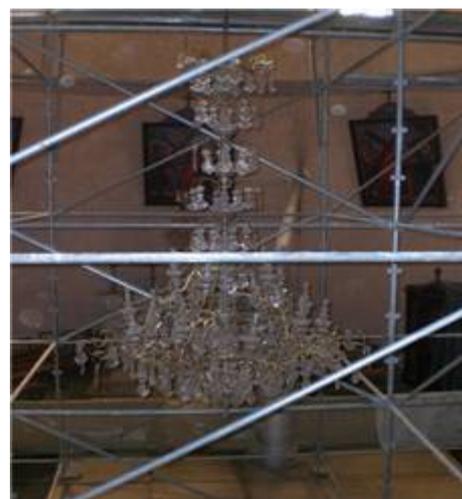
- 10 151 € de la Fondation du Patrimoine : 10 151 €

(total de la souscription 10465 € dont 10 000 € de l'association St Laurent – 314 € de frais de gestion)



Quelques photos des travaux de réfection des peintures de la coupole

(Échafaudage de 18 mètres)





Avant



Pendant



Après

Dons à la commune

- Monique Meynier (1921-2014) et sa sœur Geneviève (1927-2004) ont légué pour la restauration et l'entretien de l'église Saint-Laurent d'Arith une somme très importante.

Célibataires, sans famille proche, elles étaient issues d'une famille aisée de Bourgoin. Monique était professeur dans l'enseignement catholique à Grenoble et sa sœur Geneviève secrétaire au syndicat des moniteurs du ski français, à Grenoble également.

Se promenant dans les Bauges elles sont tombées en admiration devant notre commune et ses paysages, au point de vouloir s'y installer. En 1974 elles achètent un terrain à l'entrée de Montagny et font construire les années suivantes la maison de leur rêve : « le Pastoureau ».

Aux vacances puis, la retraite venue, dès les beaux jours, elles se rendaient dans leur chère maison. Après le décès de sa sœur, Monique a continué de passer ses étés au « Pastoureau ». Elle appréciait les efforts de l'Association Saint-Laurent au point d'en être une donatrice aussi régulière que généreuse.

Enfin par son testament elle a légué tout le contenu de ses comptes bancaires à des œuvres. En particulier 30% ont été attribués à l'Archevêché de Chambéry « pour l'église d'Arith ». Une réunion en mairie en présence de l'Economiste du diocèse a confirmé qu'une somme de 340 000 euros (environ) serait mise à la disposition de la commune pour des travaux de restauration selon le vœu de Monique Meynier.

L'Association Saint-Laurent et tous les habitants, fiers de leur église, remercient très sincèrement Monique Meynier pour sa générosité envers notre commune qu'elle a tant aimée.



- La municipalité remercie sincèrement Mr et Mme TARTIVEL qui ont offert à la commune un chariot, qui a été rénové par J-C MORAND. Fleuri, il viendra embellir la place de l'église.



Un homme, un métier



Un serrurier, ferronnier d'art dans le village ! » Mais si, Monsieur, et un artiste avec ça ! »

Enfant du village, Michel débute son activité professionnelle à l'âge de 21 ans, beaucoup trop tôt, » avoue-t-il !

Après avoir obtenu son CAP de serrurier, il est employé à Aix Les Bains. Sa besogne consiste en des tâches répétitives, pas très captivantes, « mais il fallait bien travailler pour gagner sa vie. »

A la fin de ses journées, Michel lève souvent les yeux vers le Revard. Les Bauges ne sont pas loin, son cœur se serre et les soirées en ville, sont toujours trop longues. Très longues. Le « mal du pays » et l'envie d'indépendance ont eu raison de son retour rapide en Bauges.

Une fois dégagé de ses obligations militaires, Michel débute comme agriculteur dans l'exploitation familiale. A la ferme, le travail ne manque pas, et son aide est précieuse pour la famille. Mais Michel rêve d'exercer le métier qu'il a choisi.

Durant ce laps de temps, son oncle, Albert Pernet, lui demande de faire une barrière ! Cette heureuse initiative marque le départ de sa réussite professionnelle.

Devant cet ouvrage remarquablement exécuté, son oncle, le félicite et l'incite fortement à s'installer comme artisan. C'est là une proposition de bon augure ! Pas d'hésitation, les voilà tous deux à Chambéry pour l'enregistrement des formalités. Juste le temps d'établir la paperasse nécessaire et suffisante à cette profession, et voilà Michel devenu Serrurier à part entière ! Installé à St. François, (chez son oncle,) Michel, sans permis de conduire, se déplace alors en tracteur avec une remorque, pour assurer tous les services commandés. Des petits boulots, par ci, par là, juste de quoi subsister : un début difficile, mais notre homme ne se décourage pas.... Et puis, un jour, une dame d'Ecole lui propose de créer une véranda. Sans hésiter, Michel s'engage dans ce projet : « une providence dira-t-il. ». Alors qu'il met toutes ses forces, toute son inspiration, dans la réalisation de cet ouvrage, cette dame rencontre, Mr MORAND François, père de Michel et lui confie :

« Oh, j'ai commandé une véranda à un gars d'Arith, mais je ne sais pas s'il va arriver à la faire, c'est un gamin ! »

- « Et bien, ce gamin, Madame, c'est mon fils ! »...,

Madame n'a jamais regretté son choix. Michel était jeune, il est vrai, mais « aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années ! ».

En avril 1979, Le permis de conduire enfin en poche, voilà notre serrurier au volant de son premier véhicule, un « J7 ».

En 1981, Christine devient son épouse, et Michel s'installe dans un nouvel atelier : « Chez l'Emma » à Montagny. Cette grange difficile à chauffer abritera durant huit ans les œuvres de notre ferronnier. Un vrai bonheur la vie à Arith, bonheur que vient couronner la venue de leur enfant, Cécile, en 1983. Puis, nouvelle étape dans sa vie, la famille construit une maison à Bourchigny, avec un atelier attenant, un grand atelier, qui paraît trop grand... et qui, en définitive s'avère vite trop petit. Mais quel confort, et quelle qualité de travail !

Le bouche à oreille étant la meilleure publicité, la notoriété de Michel n'est plus à démontrer. Sa



clientèle s'étend, demandant des travaux de plus en plus intéressants, alliant connaissances techniques, réflexion et art. Car le savoir faire ne suffit pas dans ce métier là, il faut aussi écouter, répondre aux exigences du client, apporter une touche artistique... Un professeur de Michel avait remarqué ses dons et souhaitait qu'il continue dans la ferronnerie d'art, mais ce dernier a préféré exercer son métier en créant des œuvres diverses et variées.

Balcons, portails, escaliers, mobilier moderne, décoration (notamment dans les restaurants) Michel étudie toutes les propositions. Dans ces merveilleuses réalisations on peut noter, entre autres, les lampadaires du village, la ferronnerie de la porte d'église d'Arith, le bassin au Bonnet de Tirebras (non loin de la Dent des Portes), la croix de Rossane. A préciser que les deux derniers ouvrages ont été héliportés pour leur mise en place, et suscitent l'admiration de nombreux baujus et touristes.

« Toujours aller de l'avant », telle est la devise de notre artisan qui n'a pas hésité à participer à diverses formations pour parfaire ses connaissances sur l'inox, le

métal, le verre, le « vrai fer forger », les soudures à l'ancienne, les bagues décoratives.... Tout cela sans

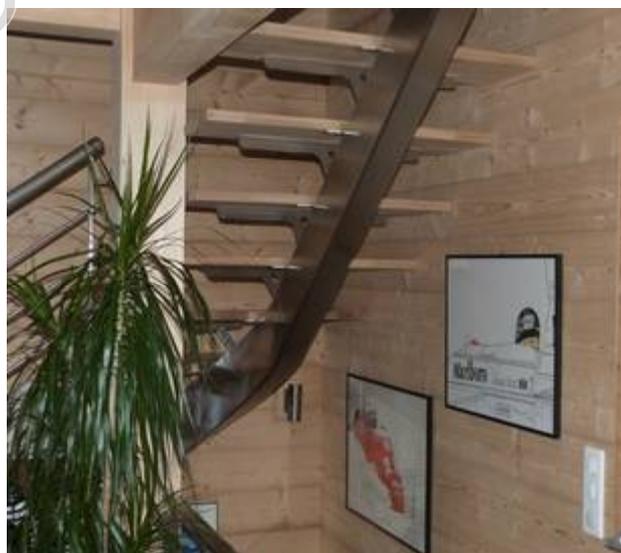
oublier les précieux conseils des anciens qu'il a toujours énormément de plaisir à écouter et à mettre en application.

Cet amour du métier, Michel tient à le faire partager en acceptant de recevoir des jeunes en stage. Cette transmission du savoir est importante. Il conseille aux stagiaires de bien observer la façon de travailler afin de mieux comprendre les rouages du métier, et savoir par la suite exécuter les différentes manipulations.

Ne vous inquiétez pas, Michel a toujours du temps pour voler au secours des badius en panne de clés, ou « fermés dehors » ! Patient, attentif, sérieux, notre ami, aime, c'est évident, son travail, et tient absolument à la satisfaction de ses clients.

Michel excelle dans son environnement professionnel mais aussi dans d'autres passions comme les chevaux par exemple. Certains d'entre nous se souviendront toujours de ces moments féériques quand le Père Noël passait, la nuit de Noël avec son traîneau et son lutin ! Comme s'il avait usé d'une baguette magique, il rendait enchantée la soirée. Et les regards des petits et des grands s'éclairaient !

Et que dire de la qualification de son attelage, en 1999, aux championnats de France à Tarbes ! Ajoutez à cela un peu de ski, quelques randonnées en montagne... Voilà notre serrurier, prêt à entamer une vie plus sereine.... Mais dans quelques années !





Quelques nouvelles du site internet de la commune

www.arith.fr

Depuis l'ouverture du site le 10 janvier 2015 c'est :

Plus de 4500 connections

2500 utilisateurs

Les pages les plus visitées sont :

2.	/mairie/comptes-rendus-conseil-municipal.html	1 025 (5,69 %)
3.	/2015-01-02-09-34-27/se-loger-nourrir.html	650 (3,61 %)
4.	/vie-associative/les-associations-du-village.html	594 (3,30 %)
5.	/vie-associative/calendrier-manifestations-2015.html	573 (3,18 %)
6.	/vie-economique/les-entreprises.html	529 (2,93 %)
7.	/mairie/le-conseil-municipal.html	442 (2,45 %)
8.	/vie-economique/nos-commerces.html	413 (2,29 %)
9.	/urbanisme/plu.html	373 (2,07 %)
10.	/vie-associative/affiche-manifestations.html	315 (1,75 %)
11.	/services/ecole/menus-du-mois.html	302 (1,68 %)
12.	/mairie/les-bulletins-municipaux.html	262 (1,45 %)
13.	/contact-secretariat.html	255 (1,41 %)
14.	/mairie/etat-civil.html	250 (1,39 %)

Afin de mettre notre village en valeur et vous apporter plus d'informations, nous nous efforçons de faire vivre le site le mieux possible. Toutes les nouvelles que vous voudrez bien nous faire parvenir seront les bienvenues : animations, nouvelle entreprise, location etc..

N'hésitez pas également de nous transmettre vos belles photos montrant les atouts de notre village

Pour nous contacter : mairiearith@gmail.com

Une plage de sable fin à Arith.....

Ce n'est ni une blague, ni un mensonge, mais une troublante réalité qui nous a été présentée vendredi 20 mai, par d'éminents spéléologues.

La splendeur du souterrain de notre commune, est époustouflante. Des grottes, oui, mais pas n'importe quelles grottes, un monde caché et mystérieux, avec de grandes salles, de l'eau, de petits lacs... et une plage de sable fin !

Attention l'accès est réservé aux spéléologues chevronnés.

Christian DODELIN, a su, dans l'article ci-après, retracer l'historique de cette découverte, avec quelques photos illustrant ces merveilles.

Qu'il nous soit donné, une fois encore, l'occasion de remercier toutes les personnes qui ont participé à la présentation de ce domaine souterrain, inconnu pour la plupart, surprenant et fantastique. Avouons le, nous ne nous attendions pas à une telle exposition, et sommes déjà dans l'attente d'une autre projection sur le réseau souterrain.

Article de Christian DODELIN :

La commune d'Arith possède un patrimoine souterrain hors du commun. La soirée du 20 mai 2016 a été l'occasion d'un voyage en compagnie de ceux qui ont fait une part de l'exploration de ces grottes et gouffres, qui n'ont pas fini de se dévoiler. Parmi les 400 kilomètres explorés en Bauges, près de 70 kilomètres l'ont été dans les gouffres de la commune d'Arith.

Cette aventure a commencé dès 1942 à la grotte de Prér rouge. En se jouant des crues les premiers explorateurs ont fini par découvrir 5 km de galeries souterraines, allant jusqu'à 1 km à l'intérieur de la montagne. Ce n'est qu'à partir de 1975 que les résultats des plongeurs spéléos vont donner une extension significative à cette grotte. Les dernières expéditions en plongée en hiver 2015 se sont faites avec un bivouac et se sont arrêtées sur la faille de Prépoulain qui sépare les bois de St François de ceux de Prépoulain. Le 11° siphon plonge à plus de 50 m de profondeur, après c'est encore l'inconnu.

Côté montagne de Banges, quelques gouffres connus s'arrêtaient rapidement sur des obstructions de blocs ou sur des fissures impénétrables. En 1979 les spéléos du spéléo club de Savoie vont trouver une fissure qui laisse échapper un fort courant d'air. Ce gouffre s'annonce important avec un premier puits de 9m suivi d'un autre de 50m et l'accès à une première rivière souterraine. Les nombreux méandres étroits laissent la place à des laminoirs qu'il faut suivre sur 200m avant de trouver une nouvelle rivière plus confortable.

Ce n'est qu'en août 1980 que le collecteur principal sera franchi et livrera l'accès à une salle gigantesque de 500 m de long. La largeur oscille entre 30 et 50m de large pour une hauteur équivalente. A l'époque la vision de cette salle avec de simples lampes à acétylène ne laisse entrevoir qu'une faible partie des magnifiques concrétions fines. Nous sommes arrivés comme dans un sanctuaire qui force le respect et l'admiration. La salle se situe au pied des barres rocheuses de Montagny à 180 m sous la prairie.



Pendant 35 ans la cavité sert de test technique pour les stages moniteurs qui sont implantés à Arith au camping à la ferme de Mr et Mme Clert.

Cette rivière collectrice, qui se perd dans cette salle qui sera appelée Fitoja, va réapparaître dans les galeries de Prérrouge parcourue par les plongeurs. La jonction entre Fitoja et Prérrouge sera faite par des spéléos Lyonnais.

Des expériences de traçage vont apporter une surprise de taille : L'eau colorée à la perte de la Benoite est attendue en vain à Prérrouge. C'est aux sources autour de la scierie Dagand, le petit Pont de l'île et Bourbouillon que le colorant réapparaît plusieurs jours plus tard. Le constat est que la faille de Montagny sur laquelle est établie la salle Fitoja, permet à l'eau qui vient de la perte de la Benoite de changer de couche calcaire et sortir ainsi dans une couche inférieure à celle de Prérrouge.

La confirmation va venir 10 ans plus tard avec la découverte du gouffre de la Benoite. Les spéléologues constatent même qu'en période de crue l'eau remonte dans le réseau et vient déborder pour rejoindre la grotte de Prérrouge. En suivant le chemin de l'eau et avec la complicité des plongeurs la jonction entre la Benoite et Prérrouge devient effective faisant du système le plus grand et le plus profond de la Savoie avec 54 267m de développement pour 860 m de profondeur.

Jusqu'à janvier 2016 le système possédait 9 accès. C'est à la fin janvier qu'une équipe du CAF d'Albertville est récompensé des efforts menés depuis l'été dernier. Une fissure qui laissait échapper un fort courant d'air donne un nouvel accès à Fitoja. Il reste toutefois quelques étroitures sur ce gouffre de 180 m de profondeur pour atteindre en une heure cette magnifique salle.

Conscient de l'accessibilité qu'offre cette nouvelle entrée, les spéléologues de Savoie ont engagé avec le Géoparc des Bauges une réflexion et pris des dispositions pour que la salle puisse être accessible tout en la préservant au moyen d'un balisage discret. Il s'agit de poursuivre la préservation de la beauté du site comme cela a été le cas pendant ces dizaines d'années.

Les photos récentes au moyen de multiples flashes et d'un savoir faire d'une équipe de spécialistes a permis d'achever cette soirée de projection dans l'apothéose.

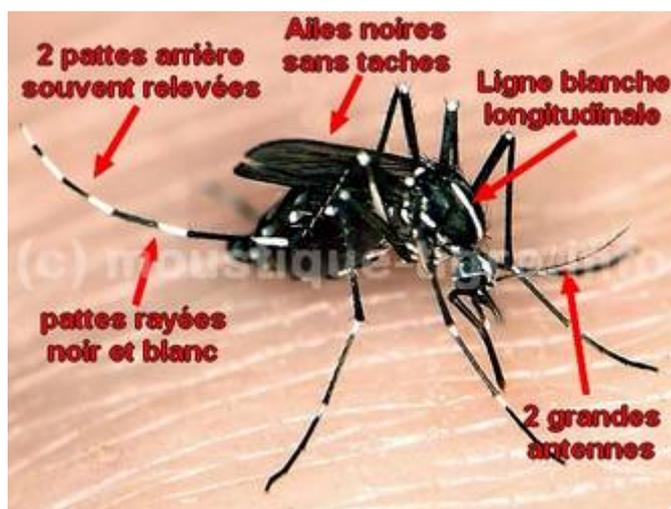


Bientôt depuis chez soi il sera possible de suivre en direct les mises en charge de la grotte de Prérougé. Des capteurs disposés dans la cavité apportent les renseignements plus fins sur le comportement de l'eau dans la cavité et prochainement (en juin 2016) nous allons associer, les enfants de l'école d'Arith à un traçage sur St François pour vérifier le rôle que joue cette montagne dans l'alimentation en eau de ce système souterrain.

Les explorations souterraines se poursuivent et plusieurs autres cavités qui dépassent les 2 kilomètres vont probablement rejoindre le système. Ceux qui voudraient s'associer à ces recherches peuvent rejoindre l'un des 5 clubs spéléos savoyards.

Christian Dodelin

Le moustique tigre ou Aedes albopictus



L'*Aedes albopictus*, plus connu sous le nom de "moustique tigre", fait l'objet d'une surveillance particulière car il est un vecteur potentiel de **maladies virales comme le chikungunya ou la dengue**.

Ce moustique de petite taille (5 à 7 mm) est recouvert d'une multitude d'écailles de couleurs blanches et noires. C'est un **insecte urbain et diurne** : il pique le jour, particulièrement à l'aube et au crépuscule, principalement à l'extérieur des habitations. Le vol du moustique tigre est relativement lent, ce qui le rend assez facile à écraser. Sa période d'activité se situe du **1er mai au 30 novembre**.

Les gîtes de reproduction du moustique tigre sont toujours de petite taille : les creux des arbres mais aussi tous les petits espaces d'eaux stagnantes créés par l'homme (seaux, vases, soucoupes, fûts, citernes, écoulements de gouttières, pneus...).

Installé depuis 2004 dans le Sud de la France, il remonte progressivement sur le territoire.

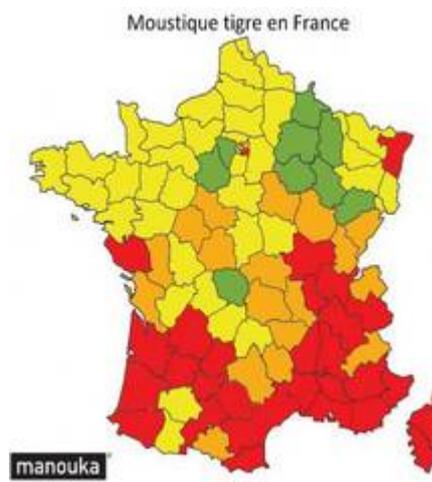
La carte du moustique-tigre au 1er mai 2016

Moustique Tigre en Rhône-Alpes

Vigilance rouge dans le Rhône, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche et la Savoie.

Vigilance orange dans l'Ain

Vigilance orange en Haute-Savoie : surveillance dans les communes d'Amancy, Ambilly, Annecy, Annemasse, Bonneville, Cluses, Cran-Gevrier, Dingy-sur-Foron, Metz-Tessy, Nangy, Neydens, Saint Julien-en-Genevois, Seynod et Valleiry.



LA PREVENTION

La meilleure arme contre la prolifération des moustiques est la destruction de leurs lieux de ponte potentiels. Le moustique tigre ne se déplace que dans un rayon de 25 à 50 mètres autour de son lieu de naissance. Celui qui vous pique est né chez vous !

Chacun se doit de prendre en charge autour de son domicile la **destruction des "nids à moustiques"**.

Veillez à vider très régulièrement tous les réceptacles d'eau de pluie et à enlever les objets abandonnés qui pourraient servir de récipients : jouets qui traînent dans le jardin ou sur la terrasse, coupelles sous les pots de fleurs...

Contre les piqûres, les mesures de protection personnelle sont simples :

- privilégier les vêtements amples et couvrants
- utiliser des produits répulsifs (avec précaution pour les enfants et les femmes enceintes)
- utiliser des moustiquaires

LES BONS GESTES

COUVRIR, JETER, VIDER TOUS LES RECIPIENTS POUVANT CONTENIR DE L'EAU.





Une année d'activités en images

La fête du village, Août 2015



La buvette du rallye des Bauges, Octobre 2015



Le jambon au foin pour Gilles, Novembre 2015



La fête de Noël pour les enfants du village, Décembre 2015



La rando-fondue, Février 2016



Le goûter printanier pour nos aînés, Avril 2016



Un grand MERCI à tous les bénévoles réguliers ou occasionnels qui donnent beaucoup de leur temps et de leurs talents pour préparer les différentes manifestations tout au long de l'année et à tous ceux qui nous soutiennent !!!

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre notre belle équipe, pour cela c'est très simple contactez-nous !!!

Le Président
Jean-Claude Morand

L'association « les branlots d'Arith »

Chaque année nous organisons trois manifestations dans le village. Il y a au mois de juin la fête du pain, en octobre la buvette pour le rallye et en décembre le boudin à la chaudière. Voici quelques photos de la dernière fête du pain.





Calendrier des manifestations du village

Fête du moulin	dimanche 19 juin	Association du moulin d'ARITH	Moulin d'ARITH
Messe de la Benoite+	dimanche 17 juillet	Association Saint Laurent	Alpage de la Benoite
Repas campagnard			
Fête du village	dimanche 7 aout	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Rallye des bauges	Samedi 8 et dimanche 9 octobre	Sport Auto Bauges	ARITH
Jambon au foin	dimanche 20 novembre	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Boudin à la chaudière	dimanche 4 décembre	Les Branlots d'ARITH	Parking boulangerie
Fête de Noël	dimanche 11 décembre	Comité des fêtes	Salle des fêtes

• Arith Chauffage
Entretien, dépannage, ramonage
Chaudière fioul et gaz
07.82.56.45.45

• BERGER Michel
Faux plafond, isolation...
tel: 06.72.96.76.40
www.berger-agencement.com
ent.berger@laposte.net

• BROUSSART François
élecN'GO : électricien
tel:06.70.37.88.12
f.broussart@eng-electricite.fr

• CLERT Didier
Paysagiste
tel:06.18.09.35.44

• COCHET Christophe
Placo, isolation....
tel:06.22.19.08.98
Entreprise.cochet@orange.fr

• DUMOLLARD Magali
Shiatsu et ostéo pour animaux
tel:06.83.26.07.44

<https://sites.google.com/site/shiatsuequinsavoie/home>

• FRANC Mathieu
Exploitation forestière
tel:06.79.83.51.33

• MARTIN Yves
Travaux de couverture, Habillage Zinguerie
Multiservices-terrasse et bardage
tel:0601.19.72.46

• MICHEL Romain
Créart : carrelage, faïence, mosaïque, maçonnerie
paysagère, terrasse...
tel:06.86.88.12.26
romain.michel8@orange.fr

• MORAND Michel
Serrurerie, métallerie, ferronnerie
tel:04.79.63.34.53

• PERNET Elisabeth
Couturière
tel:06.16.83.69.31
Babeth.pernet@wanadoo.fr

• RENAU-CERE Anne
Poterie
tel:04.79.63.85.00

• RETAUX Pascal
Garage Rétaux
tel:04.79.63.81.80
06.09.33.45.40

• SAVINIEN Ingrid
Langue des signes pour tous
tel:06.60.68.56.67
philling@sfr.fr

• SAVINIEN Philippe
Fabrication meubles en carton
tel:06.60.68.56.67
philling@sfr.fr

- DAVAT Christian
Davatrans, terrassements...
tel:06.11.01.31.45
davatrans@aol.fr

- THOMASSET Lucien
Travaux et aménagements divers
tel:06.88.72.57.02
tomblanche@sfr.fr

- TOUTOU BEAU
Toilettage et gardiennage animaux
tel:06.03.19.94.75

- Le plat gourmand
www.restaurant-leplatgourmand.fr
04.79.63.60.53

- Gîte le Fruitière d'Arith
Gérard et Sophie
Bourchigny Haut
04.79.63.83.01
contact@fruitieredarith.com

- MOUCHET Martine
Potager fleuri des Bauges, maraichage bio
tel:06.86.00.17.04
Mouchet73@aol.com

- Boulangerie « Chez Bouboule »
LHEUREUX Pierre
Boulangerie, pâtisserie, épicerie
Pains cuits au feu de bois
04.57.34.59.05

- Refuge du Creux de Lachat
73340 ARITH
06 23 36 65 75
e-Mail :
Contacts : Laurent Lamotte / Antoine Puzenat

- Trahand Cécile
"Le Cyclamen"
73340 ARITH
Tel. : 33(0)4 79 61 51 76
Mob. : 06 23 39 15 16

- Michel Bermond
Chef Lieu 73340 ARITH
Tel. : 33(0)4 79 25 83 10
Mob. : 06 84 31 54 68

- SEMENT Antoine
Arboriste grimpeur, taille des arbres
tel:06.35.14.34.39
Antoine-sequent@gmail.com
www.antoine-sequent-arboriste.fr

- U'Bercail
Clert Liliane et Alphonse
Bourchigny Bas 73340 ARITH
Mob. 33(0)6 15 51 00 03
Tel. : 33(0)4 79 63 80 26

- La grange à Touène
Michel Yoccoz
73340 ARITH
Tel. : 33(0)4 79 54 88 42
Mob. : 06 21 81 59 56

- La Bellevue
Yoccoz Nicole
Montagny 73340 ARITH
Tel: 04 79 35 95 61
Mob : 06 03 80 21 13

- Camping Vert
Clert Simone
04.79.63.31.60

PDF Pro Evaluation